



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2023_0021

Budget principal Compte administratif 2022

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures dix-sept minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le vingt et un mars deux mille vingt-trois à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, Mme TILLY, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, Mme MESADIEU, M. BISSON, Mme CHAYÉ- MAUVARIN, M. PANISSAL, Mme LE VAVASSEUR, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. FEGHALI, M. GIRONDOT Mme PRADET, Mme LALLEMENT, M. ANTONIO, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme SCHWEITZER, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. TURINI.

Absents ayant donné procuration :

M. TARDIEU a donné procuration à M. Ernest
M. DUBARRY DE LA SALLE, a donné procuration à M. MAUVARIN
Mme ACKERMANN a donné procuration à M. BARBIER
M. DENUIT a donné procuration à Mme COUTEAUX

Arrivés en cours de séance :

M. BESANÇON, arrivé à 18h25, après le vote du procès-verbal du Conseil municipal du 13 février 2023, avant le vote de la délibération DEL01_2023_0018
Mme COSTE, arrivée à 18h33, après le vote de la délibération DEL01_2023_0018

Parties en cours de séance :

Mme CHAYÉ- MAUVARIN à 21h41, avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0038, revenue à 21h43 avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0039
Mme DORISON à 21h41, avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0038, revenue à 21h43 avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0039

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Objet : Budget principal - Compte administratif 2022

L'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire .

Les membres de l'assemblée sont donc invités à examiner et adopter le compte administratif 2022 tel qu'annexé à la présente délibération.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur LIEVRE, premier maire adjoint, préside l'assemblée.

Les membres de la commission municipale « Modernisation de l'administration » ont examiné l'objet de la présente délibération le 14 mars 2022.

***Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
au scrutin public et à l'unanimité moins 8 abstentions,***

ADOpte le compte administratif 2022

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

PREND ACTE de la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Commune au titre de l'année 2022 telle que présentée dans le compte administratif

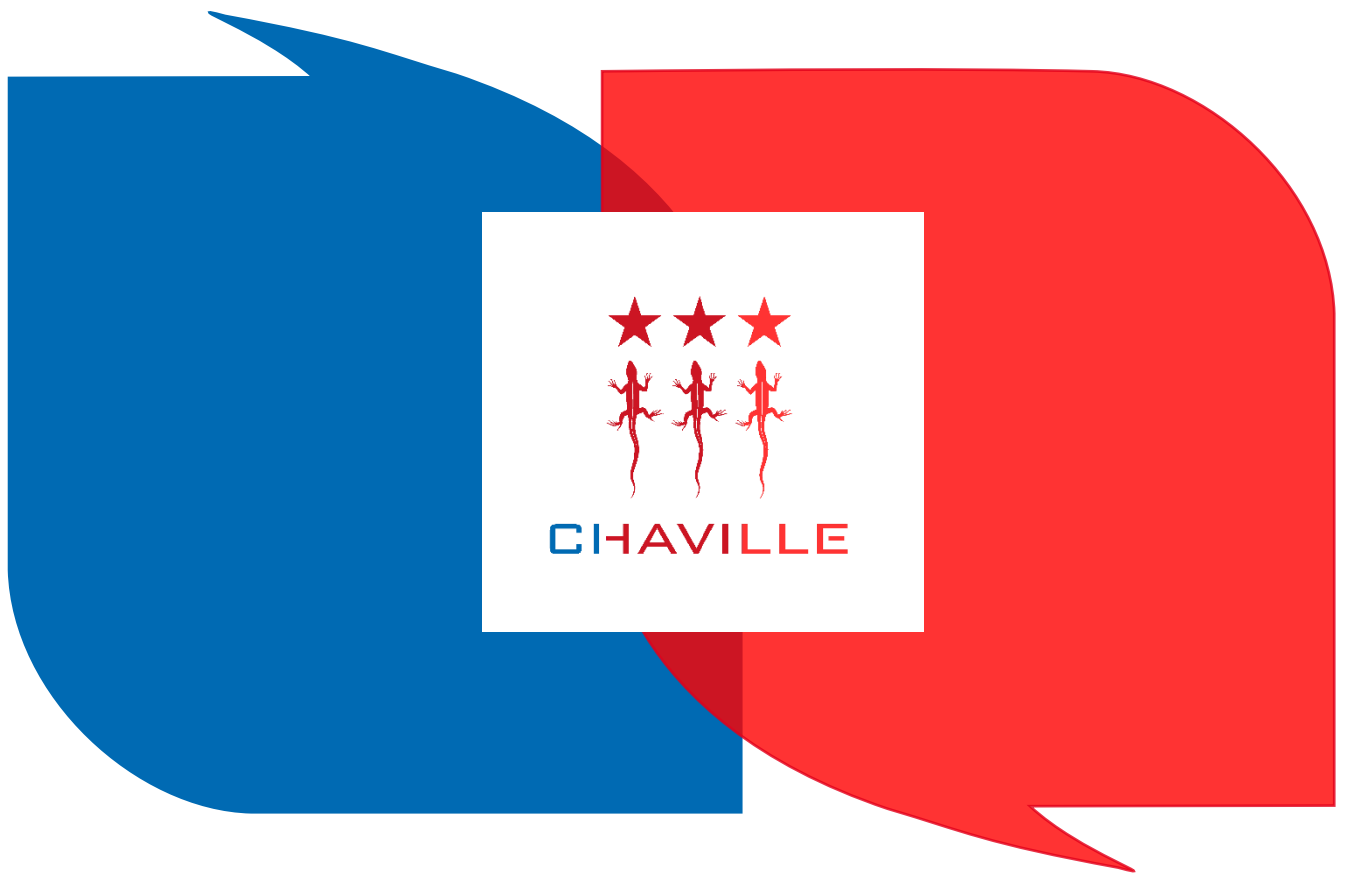


Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Julie FOURNIER
12^{ème} maire adjointe
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RAPPORT DE PRESENTATION

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le tableau ci-dessous présente les résultats globaux tels qu'ils ressortent au compte administratif 2022 du budget principal de la Ville :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	33 570 022,68 €	8 551 938,58 €
Excédent antérieur reporté	3 636 515,29 €	239,46 €
Total recettes	37 206 537,97 €	8 552 178,04 €
Dépenses réalisées	31 711 267,44 €	8 288 324,76 €
Déficit antérieur reporté		1 147 744,72 €
Total dépenses	31 711 267,44 €	9 436 069,48 €
Résultat de la gestion 2022	5 495 270,53 €	-883 891,44 €
Restes à réaliser en dépenses		2 076 768,54 €
Restes à réaliser en recettes		924 827,57 €
Résultats globaux	5 495 270,53 €	-2 035 832,41 €

Le résultat de fonctionnement de 2022 présente un excédent cumulé de 5 495 270,53 €, il était de 4 453 583,89 € en 2021.

La section d'investissement présente un déficit de 883 891,44 €, hors restes à réaliser. En intégrant les restes à réaliser de 2022 en dépenses et en recettes, le déficit s'élève à 2 035 832,41 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 8% entre 2021 et 2022, augmentation qui s'explique notamment par :

- L'augmentation des charges de personnel, notamment en raison de l'intégration dans le budget de la ville des agents du GCSMS,
- La constitution d'une provision pour contentieux,
- La réalisation d'écritures d'ordre de cession.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dépenses de fonctionnement par chapitre entre les exercices 2021 et 2022 :

Chapitre	Libellé	Crédits réalisés 2021	Crédits budgétés 2022	Crédits réalisés 2022	réalisation en % du budgété	variation 2021/2022 en €	variation 2021/2022 en %
011	Charges à caractère général	5 232 611,54	5 572 243,00	5 302 533,88	95,16%	69 922,34	1,34%
012	Charges de personnel	14 583 992,62	15 650 000,00	15 471 146,41	98,86%	887 153,79	6,08%
014	Atténuation de produits	273 750,00	274 706,00	264 527,50	96,29%	-9 222,50	-3,37%
65	Autres charges de gestion courante	7 670 656,79	8 189 912,00	8 058 563,05	98,40%	387 906,26	5,06%
66	Charges financières	188 489,76	212 200,00	212 200,00	100,00%	23 710,24	12,58%
67	Charges exceptionnelles	257 744,22	180 654,83	173 852,56	96,23%	-83 891,66	-32,55%
68	Dotations aux provisions	0,00	49 000,00	49 000,00	100,00%	49 000,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	247 338,00	0,00	0,00%	0,00	
	Dépenses réelles de fonctionnement	28 207 244,93	30 376 053,83	29 531 823,40	97,22%	1 324 578,47	4,70%
023	Virement à la section d'investissement		3 375 939,46		0,00%		
042	Opérations d'ordre entre sections	1 154 984,62	1 225 091,00	2 179 444,04	177,90%	1 024 459,42	88,70%
	Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 154 984,62	4 601 030,46	2 179 444,04	47,37%	1 024 459,42	88,70%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 362 229,55	34 977 084,29	31 711 267,44	90,66%	2 349 037,89	8,00%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 29 531 823 € soit à 97,22 % des crédits ouverts.

CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général enregistrent une augmentation de 1,34% par rapport à 2021 et s'élèvent à 5 302 534 € contre 5 232 612 € en 2021, soit + 69 922 €. Après la sortie de la crise sanitaire, le retour à une activité « normale » sur 2022 aurait pu augmenter bien plus ces frais. Les efforts menés par la Ville et les services afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement ont un impact, au titre desquels peuvent être cités :

- Les contrats de prestation de service (principalement la délégation du service public de la restauration collective, la livraison des repas aux seniors et la téléassistance) : - 71 380 €
- Les fournitures scolaires : - 19 756 €
- Les fournitures administratives : - 20 102 €
- Les locations mobilières : - 36 548 €
- Les frais de maintenance, d'entretien des bâtiments, des terrains, des réseaux : - 28 351 €. Cette diminution est à mettre en corrélation avec l'augmentation des achats de fournitures non stockées et de petit équipement : + 23 932 €, en raison du choix de la municipalité de recourir aux services de la Ville plutôt qu'aux entreprises pour réaliser les travaux en régie sur les équipements communaux.
- Les frais d'études : - 113 405 €
- Les frais de transport collectif : - 28 856 €
- Les frais de télécommunications : - 15 059 €

Mais certaines dépenses sont liées à des facteurs externes à la collectivité :

- Les fluides (eau, électricité, chauffage urbain) : + 67 555 €. Les fluides et l'électricité diminuent mais le chauffage urbain augmente de 111 922 €. Malgré la baisse des consommations, l'envolée des prix du gaz du réseau de chauffage urbain est telle que la Ville subit une hausse de la dépense.
- L'alimentation : + 11 751 €, en raison de l'augmentation des denrées
- Les taxes foncières : + 24 177 €

Enfin, d'autres postes subissent des évolutions significatives :

- Les honoraires : + 33 566€, en raison du paiement des honoraires des infirmiers libéraux pour le compte du GCSMS Chaville Viroflay
- Les frais d'actes et de contentieux : + 14 183 €
- Les frais de nettoyage des locaux : + 72 219 €

Par secteur, les charges à caractère général se répartissent ainsi :

Education, jeunesse, loisirs et sports : 1 841 633 €

Le secteur de l'éducation, de la jeunesse, des loisirs et des sports a représenté 1 841 633 € soit 35% des charges à caractère général. Ces dernières ont diminué de 56 405 € soit - 2,97%.

Les évolutions significatives concernent :

- L'augmentation des prestations de nettoyage des locaux de 51 138 €, une prestation exceptionnelle sur le groupe scolaire Anatole France/ Les Iris ayant été réalisée après les travaux. De plus, la Ville recourt au marché de nettoyage pour pallier le manque d'effectifs.

- La baisse des transports malgré la reprise des sorties scolaires, en raison de la suppression de la navette Iris-Fougères et de la reprise des classes externées sous forme de séjours : - 43 765 €
- L'organisation des classes externées sous forme de séjours et non de sorties à la journée : + 65 176 €
- Les frais de restauration collective diminuent de 75 973 €. En 2021, une compensation des tarifs sociaux (63 123 €) avait été versée au délégataire du service de la restauration collective, en application du précédent contrat. Le contrat qui a débuté en 2022 ne prévoit pas cette clause.
- La reprise « normale » des sorties pendant l'accueil de loisirs le mercredi et les vacances : + 22 209 €

Culture et animation de la vie locale : 970 675 €

Le secteur de la culture, de l'animation et de la vie locale a engendré un coût de 970 675 €, soit 18% des charges à caractère général. Ces dernières ont augmenté de 140 237 €, soit + 16,89% par rapport à 2021.

Les coûts d'entretien et de fonctionnement du bâtiment de l'Atrium ont augmenté de 72 052 €. La baisse réalisée sur les travaux d'entretien du site ne suffit pas à couvrir l'augmentation des frais de nettoyage des locaux (+ 15 176 €) et des fluides (+ 70 963 €) en raison de la reprise de l'activité et de l'augmentation du coût des énergies, ces grands espaces étant très coûteux à chauffer.

En 2022, les manifestations ont toutes pu reprendre, la reprise était encore frileuse en 2021 : le village d'automne (29 553 €), le forum des associations (29 614 €), les Journées du patrimoine (2 363 €), Chaville en BD (38 689 €), la Brocante (14 562 €), la fête nationale du 14 juillet (9 638 €), ou encore Village en fête (31 605 €) et Jardins ouverts (9 520 €).

Administration générale : 912 707 €

Le fonctionnement de l'administration générale a représenté 912 707 € soit 17% des charges à caractère général. Ces dernières sont en diminution de 24 969 € soit – 2,66% par rapport à 2021.

Les évolutions significatives concernent :

- Les fluides : - 24 527 € ;
- Les contrats de maintenance des bâtiments administratifs : + 47 392€ ;
- Les études et recherches : - 54 464 €. En 2021, faute d'agent sur le poste de juriste, la Ville avait fait appel à la SPL pour des prestations de conseil juridique.
- Les frais de formation des agents administratifs (donc hors techniques, police municipale) : - 19 225 € ;
- L'augmentation des remboursements aux restaurateurs des tickets repas pour les agents municipaux : + 29 457 € ;
- Les taxes foncières : + 22 597 €, la Ville ayant payé sur 2022 des taxes foncières de 2021 pour 7 075 € et subissant, comme tout propriétaire, l'impact de la revalorisation forfaitaire des bases locatives de 3,4%.

Famille, action sociale et santé : 833 013 €

Le secteur de la famille, de l'action sociale et de la santé a représenté 833 013 €, soit 16% des charges à caractère général. Ces dernières ont augmenté de 37 135 €, soit + 4,67%.

L'année 2022 a constaté la diminution des dépenses liées à la crise sanitaire (- 25 761 € liés au centre de vaccination et – 32 981 € liés à l'achat de protections pour lutter contre la Covid-19).

En revanche, les dépenses réalisées (et refacturées) pour le compte du GCSMS Chaville-Viroflay se sont élevées à 34 975 €.

Par ailleurs, les autres principales évolutions concernent :

- La livraison des repas aux personnes âgées et la téléassistance : + 10 074 € ;
- La reprise des sorties pour les seniors : + 16 104 €
- Les frais d'alimentation pour les établissements de la petite enfance, la préparation des repas étant faite sur place : + 10 286 € en raison de l'augmentation du coût des denrées
- Le moindre recours à la société de nettoyage pour pallier le manque d'effectifs dans les crèches : - 6 387 € ; la situation s'étant améliorée.
- Les honoraires de la psychomotricienne en crèche, la mise en place de conférences et de groupes de parole autour de l'enfance, l'analyse des pratiques des professionnelles : + 13 844 €.

Aménagement, cadre de vie, ordre public : 744 506 €

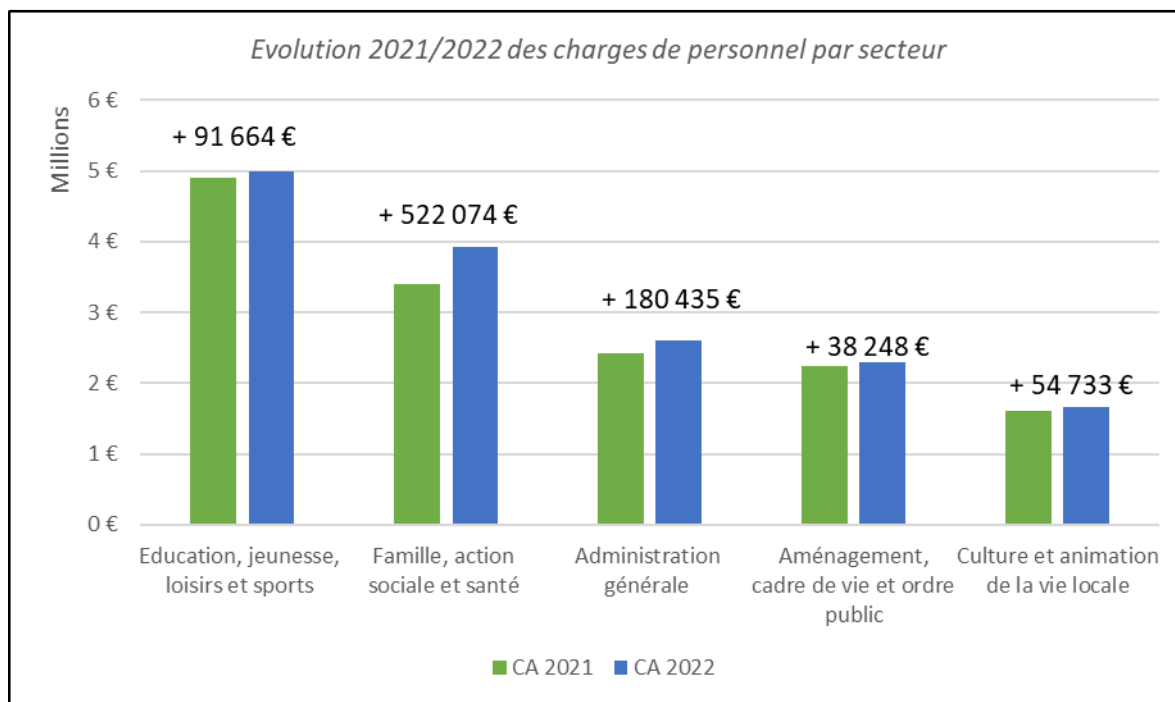
Le secteur de l'aménagement, du cadre de vie et de l'ordre public a représenté 744 506 €, soit 14% des charges à caractère général. Ces dernières sont en baisse de 26 076 € soit - 3,38% par rapport à 2021.

Les principales évolutions concernent :

- La formation des policiers municipaux : + 5 890 € ;
- La formation des agents des services techniques : + 6 437 €
- Des frais d'assistance et d'étude sur le réseau de chaleur : + 19 207 €
- En 2021, des bennes avaient été louées lors du déménagement du Centre technique municipal, situation qui ne s'est pas reproduite : - 11 116 €
- L'entretien des talus de la SNCF : + 7 381 €
- En 2021, un bloc sanitaire mobile pour le parking provisoire à la gare rive droite avait été loué : - 8 750 €.
- Les frais d'études qui n'ont pas été aussi élevés qu'en 2021 : - 55 314 €
- Des régularisations de charges locatives de copropriété en baisse : - 10 052 €

CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel augmentent de 6,08%, soit 887 154 € par rapport à 2021 et se sont élevées à 15 471 146 € soit 98,86% des crédits ouverts. Elles évoluent ainsi par secteur d'activité entre 2021 et 2022 :



L'année 2022 est marquée par des mesures nationales et communales au niveau des charges de personnel :

- La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet et l'augmentation du SMIC : 233 973 €
- La reprise des agents de l'ex-SSIAD mis à disposition du GCSMS : 597 895 €
- La revalorisation des auxiliaires de puériculture de catégorie C à B depuis le 1^{er} janvier 2022 : 1 916 €

Les dépenses de personnel sont à rapprocher des recettes encaissées au chapitre 013 « Atténuations de charges » qui retrace les remboursements par les associations de charges de personnel de la Ville mis à disposition, le remboursement par l'assurance des arrêts de travail des agents en longue maladie et les remboursements des traitements des agents en décharge syndicale.

La mise à disposition des agents de l'ex SSIAD a également été refacturée au GCSMS en totalité.

Les charges nettes de personnel s'élèvent donc à 14 690 696 €.

CHAPITRE 014 - ATTENUATION DE PRODUITS

Les atténuations de produits restent stables et s'élèvent à 264 527 € contre 273 750 € en 2021.

Le montant de la contribution au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) s'est élevé à 156 085 € contre 157 419 € en 2021.

Le montant de la contribution au STIF et à la région Ile-de-France au titre des amendes de police suite à la dépenalisation du stationnement payant s'est élevé à 99 706 € contre 113 746 € en 2021.

Le reversement à la Société du Grand Paris et au Département d'une partie du produit de la taxe de séjour s'est élevé à 8 736 € contre 2 585 € en 2021.

CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 8 058 563 €. Elles sont en augmentation de 387 906 € par rapport à 2021 soit + 5,06%.

- Les subventions aux personnes de droit privé s'établissent à 1 155 813 € contre 1 084 465 € en 2021. La subvention obligatoire versée à l'école Saint Thomas de Villeneuve au titre des frais de scolarité s'est élevée à 274 476 € soit 65 204 € de plus suite à la signature de la nouvelle convention qui fixe le tarif pour un élève élémentaire à 951 € contre 1 099 € et le tarif pour un élève maternel à 1 604 € contre 546 €. Ces coûts sont calculés selon la circulaire n° 2012-025 du 15 février 2012.
- Les subventions aux personnes publiques (régie culturelle Atrium et CCAS) enregistrent une hausse de 72 114 € par rapport à 2021. La subvention versée à la régie culturelle de l'Atrium s'élève à 745 000 € contre 637 528 € en 2021 et témoigne d'une pleine reprise d'activité. La subvention du CCAS quant à elle diminue puisqu'elle s'est élevée à 301 786 € en 2022 contre 337 144 € en 2021. Le CCAS a en effet perçu une subvention de la CAF pour le financement d'actions et d'un poste de coordinateur handicap, pour un montant de 12 300 €, subvention qui n'était pas allouée au moment du vote du budget.
- Le Fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) a été versé à GPSO pour un montant de 4 971 500 € contre 4 795 646 € en 2021.
- La contribution au fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris s'élève à 395 791 € contre 374 093 € en 2021, contribution en constante augmentation ;
- Les frais de scolarité versés aux communes pour les élèves Chavillois scolarisés en dehors de la Commune augmentent et s'élèvent à 28 386 € contre 18 936 € en 2021 ;
- Les frais de contribution aux organismes de regroupement (SIGEIF, SICESS, SIPPAREC, Syndicat mixte ouvert Paris Métropole) restent stables et s'élèvent à 51 511 € contre 52 330 € en 2021.
- Les indemnités et frais de formation des élus augmentent et s'élèvent à 336 034 € contre 321 363 € en 2021
- Les admissions en non-valeur et créances éteintes s'élèvent à 1 160 €.

CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES

Les charges financières s'élèvent à 212 200 € contre 188 490 € en 2021.

CHAPITRE 67- CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 173 853 € contre 257 744 € en 2021. Le résultat du SSIAD à sa clôture présentait un excédent de la section d'exploitation de 156 484,83€ qui a été transféré par le biais d'un mandat en 678.

Le solde correspond à des écritures de remboursement de factures d'accueils périscolaires et de régularisations d'écritures. Un travail a été réalisé sur les titres antérieurs impayés afin d'optimiser les chances de recouvrement par le Service de Gestion Comptable. Ce travail nécessite l'annulation de titres de recettes (en chapitre 67) puis leur réémission en recettes de fonctionnement, au nom des différents responsables légaux.

CHAPITRE 68- DOTATIONS AUX PROVISIONS

Une provision a été constituée pour un montant de 49 000 € dans le cadre de contentieux.

Le chapitre 022 Dépenses imprévues, n'a pas fait l'objet de réalisation.

Il est rappelé que le chapitre 023, virement à la section d'investissement, ne fait pas l'objet d'émission de mandat.

CHAPITRE 042- OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

Ce chapitre s'élève à 2 179 444 € contre 1 154 985 € en 2021. Il retrace les écritures qui participent à l'autofinancement de la section d'investissement : plus-value de cessions, dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des charges de fonctionnement et des charges financières. Il trouve sa contrepartie en recettes d'investissement.

RECETTES

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes de fonctionnement par chapitre entre les exercices 2021 et 2022 :

Chapitre	Libellé	Crédits réalisés 2021	Crédits budgétés 2022	Crédits réalisés 2022	réalisation en % du budgété	variation 2021/2022 en €	variation 2021/2022 en %
70	Produits des services	2 339 473,62	2 348 527,00	3 222 290,80	137,20%	882 817,18	37,74%
73	Impôts et taxes	22 817 528,42	22 825 006,00	23 283 930,06	102,01%	466 401,64	2,04%
74	Dotations, subventions	5 087 745,42	4 937 446,00	5 131 901,91	103,94%	44 156,49	0,87%
75	Autres produits de gestion courante	419 134,90	397 900,00	410 577,69	103,19%	-8 557,21	-2,04%
013	Atténuation de charges	234 550,57	705 590,00	182 555,09	25,87%	-51 995,48	-22,17%
76	Produits financiers	183,84	0,00	230,70		46,86	25,49%
77	Produits exceptionnels	491 906,05	11 000,00	1 255 769,11	11416,08%	763 863,06	155,29%
Recettes réelles de fonctionnement		31 390 522,82	31 225 469,00	33 487 255,36	107,24%	2 096 732,54	6,68%
042	Opérations d'ordre entre sections	103 059,64	115 100,00	82 767,32	71,91%	-20 292,32	-19,69%
Recettes d'ordre de fonctionnement		103 059,64	115 100,00	82 767,32	71,91%	-20 292,32	-19,69%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		2 322 230,98	3 636 515,29	3 636 515,29	100,00%	1 314 284,31	56,60%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		33 815 813,44	34 977 084,29	37 206 537,97	106,37%	3 390 724,53	10,03%

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 33 487 255 € et sont en hausse de 6,68 % par rapport à 2021 en raison de :

- La hausse du chapitre 70 - produits des services, sur lequel est notamment constaté le remboursement par le GCSMS des moyens humains et matériels mis à sa disposition par la Ville ;
- La hausse du produit de la fiscalité directe, liée à la revalorisation forfaitaire des bases de 3,40% ;
- La cession du bar restaurant « La pointe » dont l'acquisition avait été constatée sur 2021.

CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SERVICES

Les produits des services enregistrent une hausse de 37,74% soit 882 817 € et s'élèvent à 3 222 291 € contre 2 339 474 € en 2021. Ils représentent 9,62% des recettes réelles de fonctionnement.

Le remboursement des frais de mise à disposition de moyens humains et matériels au GCSMS Chaville Viroflay est constaté pour 637 065 €.

Les participations familiales aux frais d'accueil des enfants dans les modes de garde proposés par la Ville représentent 49,7 % des recettes tarifaires :

- Accueil dans les établissements de la petite enfance : 733 175 € contre 698 386 € en 2021.
- Accueil périscolaire (accueil du matin et du soir) : 274 306 € contre 374 221€ en 2021. La cyberattaque a engendré du retard dans la facturation, ce qui entraîne un décalage dans la constatation des recettes.
- Accueil extrascolaire (mercredi, vacances) et vacances jeunesse : 594 062 € contre 545 487 € en 2021.

En 2022, les classes externées sous la forme de séjour ont repris. Les participations des familles se sont élevées à 47 193 €.

Le produit du portage des repas aux personnes âgées, de la téléalarme et du Proxibus s'élève à 52 529 € contre 103 386 € en 2021. Ce produit est à ajouter aux 44 900 € constatés en recettes exceptionnelles (chapitre 77) en raison de la perte de données suite à la cyberattaque.

Le produit des redevances d'occupation du domaine public dans le cadre des chantiers effectués sur le territoire de la Ville, des food-trucks, des terrasses, des jardins familiaux s'élève à 421 189 € contre 240 696 € en 2021. L'augmentation est liée au nombre et la durée des chantiers.

Le produit des insertions publicitaires dans le magazine municipal augmente et s'élève à 62 938 € contre 48 129 € en 2021.

Le produit des concessions dans les cimetières augmente et s'élève à 56 026 € contre 42 685 € en 2021.

Les remboursements par GPSO et la régie culturelle de l'Atrium des frais de gestion du bâtiment (entretien, gardiennage, maintenance des équipements scéniques, frais de télécommunications et fluides) s'élèvent à 232 296 €.

CHAPITRE 73- IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes s'élèvent à 23 283 930 € et représentent 69,53% des recettes réelles de fonctionnement. Ils augmentent de 2,04% par rapport à 2021.

Le produit des contributions directes, incluant les rôles supplémentaires pour 24 734 €, augmente de 783 055 € par rapport à 2021. Le produit s'élève à 20 107 320 €. Rappelons que, à taux constants, l'évolution du produit fiscal est liée à l'évolution des bases. Cette évolution est physique (nouveaux contribuables) et mécanique puisqu'un coefficient d'actualisation des bases est calculé chaque année. En 2022, il était de 3,4%.

L'évolution du taux et des bases par taxe est présentée ci-dessous :

	2021	2022
TAXE D'HABITATION		
TAUX	22,08 %	22,08 %
BASES	1 765 626	1 859 310
Bases de TH sur les résidences principales		
Bases de TH sur les résidences secondaires	1 765 626	1 859 310
<i>Evolution des bases de THS</i>	6,23 %	5,31 %
Variation liée à la croissance physique des bases	6,03 %	1,91 %
Coefficient d'actualisation forfaitaire	0,20 %	3,40 %
PRODUIT TOTAL TAXE D'HABITATION sur les résidences secondaires	389 850 €	410 536 €
TAXE FONCIER BATI		
TAUX	25,84 %	25,84 %
BASES	37 631 327	39 198 323
<i>Evolution des bases</i>	0,78 %	4,16 %
Variation liée à la croissance physique des bases	0,58 %	0,76 %
Coefficient d'actualisation forfaitaire	0,20 %	3,40 %
PRODUIT TOTAL TAXE FONCIER BATI	9 723 935 €	10 128 847 €
TAXE FONCIER NON BATI		
TAUX	22,12 %	22,12 %
BASES	47 199	54 091
<i>Evolution des bases</i>	-1,28 %	14,60 %
Variation liée à la croissance physique des bases	-1,48 %	11,20 %
Coefficient d'actualisation forfaitaire	0,20 %	3,40 %
PRODUIT TOTAL TAXE FONCIER NON BATI	10 440 €	11 965 €
TOTAL PRODUIT THS+TFB+TFNB	10 124 226 €	10 551 347 €
Compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales	9 149 914 €	9 531 239 €
Rôles supplémentaires	50 125 €	24 734 €
TOTAL PRODUIT DE LA FISCALITE DIRECTE	19 324 265 €	20 107 320 €

Les droits de mutation diminuent de 429 302 € et s'élèvent à 1 689 618 €. Cette taxe additionnelle est perçue lors des ventes immobilières sur le territoire de la Commune. Le taux de 1,2% est appliqué sur les prix des ventes.

Le fonds national de garantie des ressources communales et intercommunales (FNGIR) s'élève à 537 001 €, montant identique à 2021. Ce fonds, instauré en 2010, vise à remédier aux déséquilibres financiers engendrés par la réforme de la fiscalité économique locale.

L'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris s'élève à 480 690 €, montant identique à 2021.

Le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité augmente de 67 061 € et s'élève à 354 065 €.

Le produit des droits de place du marché s'élève à 57 736 € et est en hausse par rapport à 2021. En moyenne, 6 commerçants volants supplémentaires viennent par jour de marché.

Le produit de la taxe de séjour diminue et s'élève à 50 339 €. Les derniers trimestres 2020 et 2021 ont pu être constatés en 2022, après relance auprès des hébergeurs.

Le produit de la taxe locale sur la publicité extérieure s'élève à 2 271 €.

Des remboursements de taxe foncière 2020 et 2021 ont également été constatés pour 4 889 €.

CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Elles s'élèvent à 5 131 902 € contre 5 087 745 € en 2021 et représentent 15,32% des recettes réelles de fonctionnement.

✚ Les dotations s'élèvent à 3 110 724 € :

La **Dotation globale de fonctionnement** (DGF) de Chaville, constituée uniquement de la dotation forfaitaire est en diminution puisqu'elle s'élève à 2 658 467 € contre 2 783 527 € en 2021 soit une perte de 125 060 €.

La **Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle** (DCRTP) s'est élevée à 259 878 €, montant identique à 2021.

Le **Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle** (FDPTP) reste stable et s'est élevé à 88 833 €.

Les autres dotations perçues de l'Etat comme la **Dotation générale de décentralisation** (36 312 €) la **dotation de recensement** (3 778 €) restent stables. La **dotation pour les titres sécurisés** (carte nationale d'identité, passeport), augmente de 6 500 € et s'élève à 18 630 € en raison du nombre élevé de demandes traitées.

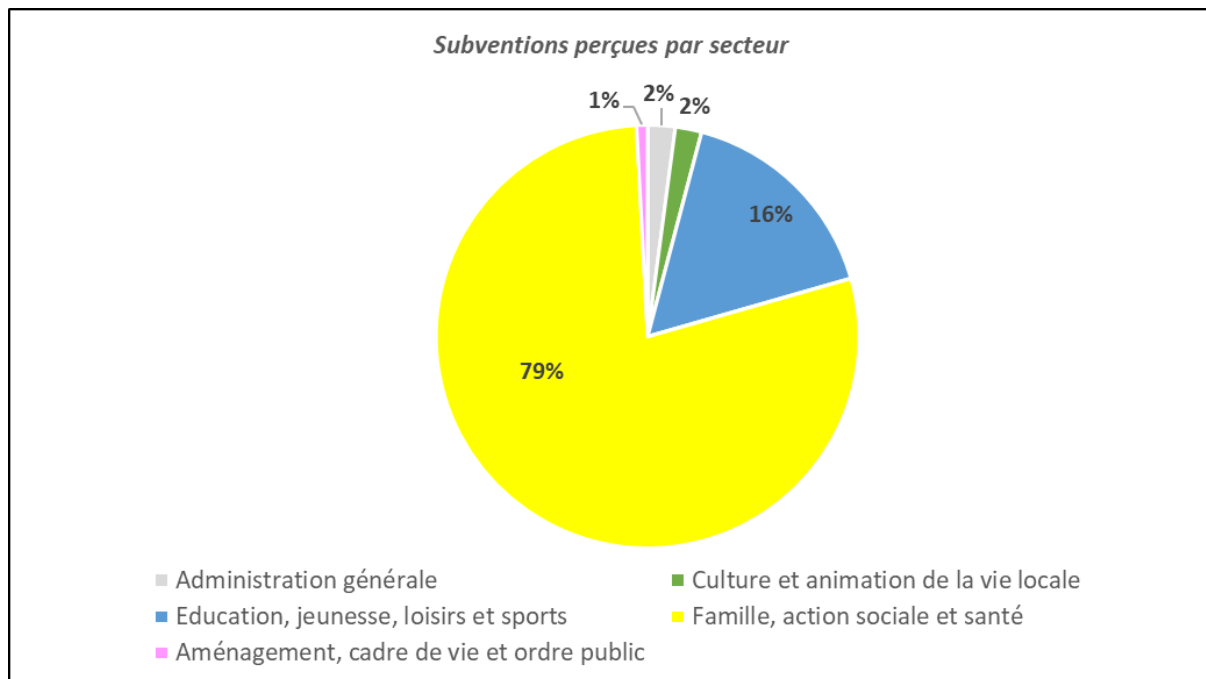
Depuis 2017, une partie des dépenses de fonctionnement d'intervention sur le patrimoine communal est éligible au FCTVA. La recette perçue à ce titre s'élève à 31 595 € contre 17 423 € en 2021.

Les compensations de fiscalité au titre des exonérations de taxe foncière sont encore comptabilisées sur ce chapitre et se sont élevées à 12 357 €.

En sus des dotations, la Ville perçoit des subventions de ses partenaires extérieurs pour le fonctionnement des services publics.

✚ Les subventions s'élèvent à 2 021 178 € :

Le graphique ci-dessous présente la répartition des subventions perçues par secteur :



- **Administration générale** : la Ville a perçu 30 000 € de l'Etat pour le fonctionnement de Maison France Services (MFS) et 8 153 € au titre des frais de tenue du scrutin des élections législatives et présidentielles.
- **Culture et animation de la vie locale** : la Ville a perçu 35 607 € du Département au titre du contrat départemental et 5 000 € de la Région Ile-de-France pour le festival Chaville en BD.
- **Education, jeunesse, loisirs et sports** : la Ville a perçu 293 724 € de la CAF pour l'accueil périscolaire, extrascolaire et jeunesse, 23 000 € du Département dans le cadre des actions de prévention envers la jeunesse et 4 784 € de remboursement de frais de scolarité par les communes avoisinantes.
- **Famille, action sociale et santé** : la Ville a perçu 83 681 € de l'Agence Régionale de Santé pour les frais engagés pour l'ouverture du centre de vaccination en 2021. Hormis cette recette exceptionnelle, la Ville a perçu 32 240 € du Département pour la coordination gérontologique, 261 401 € du Département pour l'accueil en établissement de la petite enfance et 1 206 670 € de la CAF pour la même prestation.

CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Les autres produits de gestion courante s'établissent à 410 578 €. Sont constatés sur ce chapitre le produit de la location d'immeubles et de parkings (358 198 €), le produit des redevances d'occupation du domaine public, notamment par les concessionnaires pour la restauration scolaire et la production et la distribution d'énergie calorifique du quartier Doisu-Salengro (44 922 €), du produit de la redevance perçue auprès des commerçants du marché au titre de l'animation et de la consommation électrique (7 458 €)

CHAPITRE 013 - ATTENUATION DE CHARGES

Les atténuations de charges s'élevèrent à 182 555 € et diminuent de 51 995 € par rapport à 2021. Il s'agit des remboursements par les associations de charges de personnel de la Ville mis à disposition, du remboursement par l'assurance des traitements des agents en longue maladie et des remboursements des traitements des agents en décharge syndicale. En 2021, la Ville avait perçu de l'assurance des remboursements liés à des absences pour longue maladie datant de 2019 et 2020.

CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élevèrent à 231 € et correspondent à des intérêts perçus de la Caisse d'Epargne au titre de la détention de parts sociales. Ils s'élevaient à 184 € en 2021.

CHAPITRE 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels s'élevèrent à 1 255 769 € contre 491 906 € en 2021. Ils concernent notamment le produit des cessions, les pénalités perçues dans le cadre de l'exécution de marchés, la régularisation d'écritures, l'indemnisation par l'assureur de sinistres, et toute recette dite exceptionnelle. Les plus significatives sur l'exercice 2022 concernent :

- La cession des locaux commerciaux et des logements au 1989 avenue Roger Salengro (880 000 €) et la cession du socle devant la pharmacie au 1403 avenue Roger Salengro (60 750 €).
- Le versement d'un complément de fiscalité pour 2019 pour 37 062 €
- La constatation des produits de la régie « pôle seniors » pour un montant de 44 900 €. Les données ayant été perdues en raison de la cyberattaque, les recettes n'ont pu être constatées sur le chapitre 70, produits des services.
- La régularisation de charges rattachées à tort à l'exercice 2021 : 42 017 €

CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

Les écritures liées aux opérations d'ordre entre sections ont été réalisées pour 82 767 € contre 103 060 € en 2021. Elles retracent les moins-values sur cessions pour 11 350 € et l'amortissement de subventions perçues pour l'acquisition de biens amortissables pour 71 417 €. Ce chapitre trouve sa contrepartie en dépenses d'investissement.

A ces mouvements s'ajoute la comptabilisation au compte 002 du résultat de fonctionnement 2021 reporté soit 3 480 060,46 € ainsi que le résultat d'exploitation constaté à la clôture du budget annexe du SSIAD, pour un montant de 156 454,83 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Le tableau ci-dessous présente les réalisations des dépenses d'investissement de l'exercice 2022 :

Chapitre	Libellé	Crédits réalisés 2021	Restes à réaliser 2021	Crédits budgétés 2022	Crédits réalisés 2022	Restes à réaliser 2022	réalisation en %
OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES		4 184 404,50	496 052,74	5 170 042,20	3 737 818,01	927 470,27	72,30%
20	Immobilisations incorporelles	89 754,52	64 172,40	353 136,40	266 235,84	82 575,00	75,39%
204	Subventions d'équipement	122 433,41	37 000,00	154 057,00	130 345,37	0,00	84,61%
21	Immobilisations corporelles	2 684 932,21	392 880,90	2 899 059,90	1 588 052,02	843 521,51	54,78%
23	Immobilisations en cours	0,00	1 999,44	3 999,44	1 999,44	1 373,76	49,99%
10	Dotations, fonds divers et réserves	697,88		292 043,46	287 741,46	0,00	98,53%
16	Emprunts et dettes	1 286 586,48		1 463 546,00	1 462 126,27	0,00	99,90%
27	Autres immobilisations financières	0,00		1 600,00	0,00	0,00	0,00%
45	Dépenses pour compte de tiers	0,00		2 600,00	1 317,61	0,00	50,68%
OPERATIONS INDIVIDUALISEES		4 384 366,78	973 114,96	6 026 616,96	3 989 730,62	1 149 298,27	66,20%
1004	ZAC du Centre ville	0,00				0,00	0,00%
1008	Enfouissement des réseaux	7 770,39				0,00	0,00%
1011	Groupe scolaire Anatole France/les Iris	3 847 290,50	919 721,36	2 837 721,36	2 523 329,39	288 665,39	0,00%
1014	Centre technique municipal	163 306,72				0,00	0,00%
1016	Rénovation extension école les Jacinthes	204 923,37		11 460,00	11 460,00	0,00	100,00%
1017	Equipement public Maneyrol	66 250,00		27 542,00	22 800,00	0,00	82,78%
1018	Réhabilitation école Ferdinand Buisson	18 616,80	35 393,40	915 893,40	16 560,00	42 413,40	1,81%
1021	Requalification du site Maneyrol	76 209,00	18 000,20	2 234 000,20	1 415 581,23	818 219,48	63,37%
Dépenses réelles d'investissement		8 568 771,28	1 469 167,70	11 196 659,16	7 727 548,63	2 076 768,54	69,02%
040	Opérations d'ordre entre sections	103 059,64	0,00	115 100,00	82 767,32	0,00	71,91%
041	Opérations patrimoniales	856 880,79	0,00	500 000,00	478 008,81	0,00	95,60%
Dépenses d'ordre d'investissement		959 940,43	0,00	615 100,00	560 776,13	0,00	91,17%
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE				1 147 744,72	1 147 744,72		100,00%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		9 528 711,71	1 469 167,70	12 959 503,88	9 436 069,48	2 076 768,54	72,81%
				12 959 503,88		11 512 838,02	88,84%

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 7 727 549 € auxquels se rajoutent 2 076 769 € de restes à réaliser, dont la liste est annexée.

CHAPITRES 20, 204, 21,23 ET OPERATIONS- DEPENSES D'EQUIPEMENT

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 5 976 363 €, hors restes à réaliser. Par secteur d'activité, les principales dépenses réalisées ont été les suivantes :

Education, jeunesse, loisirs et sports : 3 181 459 € soit 53 % des dépenses d'équipement

OPERATION	LIBELLE DE LA DEPENSE	REALISE 2022
1011	Rénovation extension Groupe scolaire Anatole France	2 523 329 €
1016	Rénovation extension de l'école maternelle des Jacinthes	11 460 €
1018	Rénovation extension école Ferdinand Buisson	16 560 €
	Ecole maternelle des Myosotis- pose de films anti-regard	3 357 €
	Ecole maternelle des Myosotis - pose de châssis en aluminium	92 516 €
	Ecole maternelle des Myosotis- création d'un système PPMS	17 416 €
	Ecole élémentaire Ferdinand Buisson- remplacement des dalles de faux plafond	11 254 €
	Ecole élémentaire Ferdinand Buisson- travaux de reprise de façade	10 089 €
	Groupe scolaire Paul Bert/Pâquerettes - pose de volets roulants	3 009 €
	Groupe scolaire AF/Iris- travaux d'aménagement extérieur	8 987 €
	Groupe scolaire AF/Iris- reprise du mur côté rue	12 658 €
	Groupe scolaire AF/Iris- vérification et pose d'extincteurs	6 648 €
	Diverses écoles maternelles - acquisition de mobiliers	41 812 €
	Diverses écoles élémentaires - acquisition de mobiliers	6 791 €
	Diverses écoles maternelles- acquisition de matériel informatique	3 948 €
	Diverses écoles maternelles- pose de ventilateurs	4 819 €
	Diverses écoles élémentaires- acquisition de matériel informatique	78 830 €
	Diverses écoles-acquisition de matériel d'entretien	4 780 €
	Diverses écoles- travaux et acquisition de matériels pour la restauration scolaire	53 562 €
	MJC- divers travaux	32 001 €
	Accueil des Fougères -travaux (sanitaires, faux plafonds)	33 406 €
	Accueil de loisirs- mobilier pour nouveaux et anciens espaces	23 425 €
	Budget participatif- installation de tables de ping pong	5 400 €
	Budget participatif- revêtement de sol parcours de fitness stade Jean Jaurès	5 460 €
	Tennis couvert - création d'une ligne de vie sur toiture	47 810 €
	Tennis - travaux d'éclairage	23 388 €
	Tennis - création d'une rampe d'accès	5 196 €
	Mur d'escalade- matelas	8 732 €
	Stade Jean Jaurès - mise en accessibilité de deux escaliers	3 876 €

Aménagement, cadre de vie et ordre public : 1 825 410 € soit 31% des dépenses d'équipement.

OPERATION	LIBELLE DE LA DEPENSE	REALISE 2022
1021	Requalification du site de Maneyrol	1 415 581 €
	Subvention d'équipement à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris	93 345 €
	Police municipale- travaux d'aménagement des locaux	28 916 €
	Police municipale- logiciel	8 136 €
	Police municipale- équipements	6 630 €
	Logements communaux -divers travaux	10 817 €
	Commerce- développement de la plateforme Achaville	30 600 €
	Cimetière - fourniture et pose de cavurnes et colombariums	6 424 €
	Cimetière - logiciel de gestion	6 896 €
	Subvention pour logements SNL Prologues	37 000 €
	Parking groupe scolaire Paul Bert- travaux (remplacement rack, flocage, extincteurs, défibrillateurs)	30 669 €
	Travaux raccordement réseaux	34 854 €
	Acquisition de gros matériels pour la réalisation de travaux en régie	44 291 €
	Acquisition d'un véhicule électrique sans permis	9 768 €
	Audit énergétique des bâtiments	10 530 €
	Réalisation d'un dossier administratif travaux	19 704 €

Culture et animation de la vie locale : 640 428 € soit 11 % des dépenses d'équipement

OPERATION	LIBELLE DE LA DEPENSE	REALISE 2022
1017	Equipement public Maneyrol	22 800 €
	Bâtiment ATRIUM- remplacement des ascenceurs	450 643 €
	Bâtiment ATRIUM- assistance à maîtrise d'ouvrage pour mise en sécurité du bâtiment	41 514 €
	Bâtiment ATRIUM- travaux de mise en sécurité du bâtiment	71 397 €
	Médiathèque-changement de la banque d'accueil	11 050 €
	Médiathèque-acquisition de mobiliers et matériel informatique	11 667 €
	Médiathèque-licences informatiques	2 333 €
	Archives - restauration d'archives	1 999 €

Administration générale : 255 377 € soit 4 % des dépenses d'équipement

OPERATION	LIBELLE DE LA DEPENSE	REALISE 2022
	Acquisition de licences et développement de logiciels, renouvellement de postes informatiques, achat de matériel informatique	238 230 €
	Motorisation du portail de la MEJ	6 311 €
	Divers sites administratifs - travaux	8 415 €
	Divers sites administratifs - mobilier	2 421 €

Famille, action sociale et santé : 73 689 € soit 1% des dépenses d'équipement

OPERATION	LIBELLE DE LA DEPENSE	REALISE 2022
	Multi accueil La Chaloupe - remplacement de stores extérieurs	4 663 €
	Crèche les Noisetiers- installation d'une structure de jeux	7 532 €
	Diverses crèches- acquisition de mobiliers et électroménagers	10 548 €
	Diverses crèches- changement des défibrillateurs	4 571 €
	Espaces seniors- changement des défibrillateurs	3 048 €
	Epicerie sociale, ressoucerie, local Croix rouge- changement des défibrillateurs	7 619 €
	Cabinet médical -travaux complémentaires climatisation	2 667 €
	GCSMS- logiciel (refacturé)	14 606 €
	Centre de vaccination - panneaux et mise en place d'une solution de standard téléphonique	14 032 €

CHAPITRE 10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Le chapitre 10 s'élève à 287 141 €. Le passage en nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 nécessitait l'apurement au préalable du compte 1069 par un mandat de 276 803,69 €.

L'excédent d'investissement du budget annexe du SSIAD a également été transféré au GCSMS Chaville Viroflay pour 239,46 €.

Le solde correspond à des reversements de trop-perçu de taxe d'aménagement sur les années antérieures.

CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 1 444 619 € contre 1 286 030 € en 2021.

Le remboursement des cautions s'est élevé à 17 507 €.

LE CHAPITRE 27, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES, n'a pas fait l'objet d'exécution

CHAPITRE 45 - DEPENSES POUR COMPTE DE TIERS,

Des frais d'expertise sur un immeuble n'appartenant pas à la Ville et présentant des signes d'insécurité et/ou d'insalubrité pour les occupants ont été payés pour 1 318 €. La contrepartie se retrouve en recettes d'investissement.

CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

Ce chapitre d'ordre a été réalisé à hauteur de 82 767 € et trouve sa contrepartie en recettes de fonctionnement.

CHAPITRE 041- OPERATIONS PATRIMONIALES

Les écritures d'intégrations de frais d'annonces et d'études s'élèvent à 478 009 €.

Le déficit d'investissement 2021 est constaté au compte 001 pour un montant de 1 147 744,72 €.

RECETTES

Le tableau ci-dessous présente les réalisations des recettes d'investissement de l'exercice 2022 :

Chapitre	Libellé	Crédits réalisés 2021	Restes à réaliser 2021	Crédits budgétés 2022	Crédits réalisés 2022	Restes à réaliser 2022	réalisation en %
13	Subventions d'équipement	670 508,84	512 193,24	2 703 765,24	1 678 710,24	894 019,50	62,09%
16	Emprunts, cautions	1 501 047,45		1 777 049,54	1 586 103,15		89,25%
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 265 503,14	255 995,75	2 429 519,18	2 609 555,25	8 608,07	107,41%
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	14 605,60		
23	Immobilisations en cours			0	4 193,88		
27	Autres immobilisations financières	0,00		1 600,00	0,00		0,00%
024	Produit des cessions	0,00	875 200,00	943 700,00	0,00	22 200,00	0,00%
45	Recettes pour compte de tiers	0,00		2 600,00	1 317,61		50,68%
	Recettes réelles d'investissement	4 437 059,43	1 643 388,99	7 858 233,96	5 894 485,73	924 827,57	75,01%
021	Virement de la section de fonctionnement			3 375 939,46	0,00		0,00%
040	Opérations d'ordre entre sections	1 154 984,62		1 225 091,00	2 179 444,04		177,90%
041	Opérations patrimoniales	856 880,79		500 000,00	478 008,81		95,60%
	Recettes d'ordre d'investissement	2 011 865,41	0,00	5 101 030,46	2 657 452,85	0,00	52,10%
	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	1 932 042,15		239,46	239,46		100,00%
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 380 966,99	1 643 388,99	12 959 503,88	8 552 178,04	924 827,57	65,99%
				12 959 503,88		9 477 005,61	73,13%

Les recettes réelles d'investissement ont été constatées à hauteur de 5 894 486 € auxquels se rajoutent 924 828 € de restes à réaliser dont la liste est annexée.

CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

La Ville a perçu 1 678 710 € de subventions :

OBJET	FINANCEUR	MONTANT
Travaux de rénovation du groupe scolaire Anatole France/Les Iris- acompte	Conseil départemental	680 000 €
Changement de la chaudière du groupe scolaire Anatole France/ Les Iris - solde	Etat (DSIL 2018)	88 151 €
Végétalisation des cours d'école du groupe scolaire Anatole France/ Les Iris- acompte	Métropole du Grand Paris	79 679 €
Travaux d'isolation du groupe scolaire Anatole France/ Les Iris	SIGEIF	50 000 €
Végétalisation de la cour d'école des Jacinthes- acompte	Métropole du Grand Paris	19 346 €
Végétalisation de la cour d'école des Jacinthes- solde	Région	59 833 €
Contrat relance logement	Etat	69 000 €

Réhabilitation du site de Maneyrol - acompte	Conseil départemental	525 000 €
Plateforme de digitalisation des commerces	Caisse des dépôts et consignations	20 000 €
Acquisition de vélos et véhicules électriques	SIGEIF	16 500 €
Reconstruction du Centre technique municipale - solde réserve parlementaire	Etat	39 583 €
Réfection des cuisines des crèches	CAF	24 468 €
Restructuration de la police municipale	Etat (FIPD)	2 750 €
Dématérialisation des documents d'urbanisme	Etat	4 400 €

A ces subventions perçues s'ajoutent 894 019 € de restes à réaliser.

CHAPITRE 16 - EMPRUNTS

Au cours de l'année 2022, la Ville a contracté un nouvel emprunt de 1,5 M€ pour financer les travaux d'investissement.

Le remboursement des cautions s'est élevé à 17 600 €.

La Ville a également perçu le solde de 12 720 € du prêt à taux zéro de la CAF obtenu lors des travaux de rénovation des cuisines crèches pour le retour à la préparation des repas sur place.

CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

Les réalisations s'élèvent à 2 609 555 € dont 973 523,43 € au titre de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2021 à la couverture du déficit des restes à réaliser d'investissement 2021.

Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) compense la TVA supportée par les collectivités territoriales sur certaines de leurs dépenses d'équipement. Il est versé avec un an de décalage. La Ville a ainsi perçu en 2022 le remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement de 2021. Il s'établit à 1 078 812 €.

La taxe d'aménagement est liée à la surface de plancher déclarée dans les permis de construire déposés. Elle a procuré une recette de 309 832 €.

Le remboursement partiel des travaux de remplacement des ascenseurs de l'ATRIUM a été demandé à GPSO pour un montant de 247 388 €.

CHAPITRE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les licences informatiques acquises pour le GCSMS « Chaville Viroflay » ont fait l'objet d'un remboursement de 14 606 €.

CHAPITRE 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS

Des réductions de mandats d'investissement, faits sur des exercices antérieurs, ont été réalisées pour 4 194 €.

CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES, n'a pas fait l'objet d'exécution

CHAPITRE 024 – PRODUIT DES CESSIONS

Le chapitre 024, produit des cessions, est un chapitre de prévision. Il ne fait pas l'objet d'exécution. Le produit des ventes est constaté en recettes réelles de fonctionnement au chapitre 77.

CHAPITRE 45 - RECETTES POUR COMPTE DE TIERS

Les crédits réalisés s'élèvent à 1 318 € et sont la contrepartie du chapitre 45 en dépenses d'investissement. Il s'agit du remboursement des frais d'expertise engagés par la Ville.

LE CHAPITRE 021, VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT, ne fait pas l'objet d'exécution.

CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

Les opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 2 179 444 € et sont la contrepartie des opérations comptabilisées en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Les opérations patrimoniales s'élèvent à 478 009 € et sont la contrepartie du chapitre 041 en dépenses d'investissement.

A ces mouvements s'ajoute la comptabilisation au compte 001 de l'excédent d'investissement du budget annexe du SSIAD à la clôture soit 239,46 €.

VILLE DE CHAVILLE - BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES 2022 REPORTEES EN M57

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

Numéro	Libellé	Montant reporté	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Tiers
ST22087601	Etude faisabilité projet fusion des micro crèches	7 620,00	4222	2031		ST	MA	5 CINQ ARCHITECTURE
ST22014901	Diags/contrôles phytosanitaires patrimoine arboré	6 549,42	511	2031		ST		AGENCE DE L'ARBRE
ST21069101P	VRAT après travaux annexe hdv2 PM (suite (remplacement chaudière)	1 800,00	020	2031		ST		APAVE
ST22-00629	CSPS Remplacement portes coupe-feu Atrium	1 674,00	317	2031		ST	AT	APAVE
ST22-00630	Mission assistance Maitrise d'ouvrage portes coupe-feu Atrium	4 208,00	317	2031		ST	AT	ATELIER 2APLUS
ST22-01668	BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE	2 505,00	331	2031		ST	FOUG	BTP CONSULTANT
ST21105601P	audit energetique dans 7 batiments communaux	5 670,00	510	2031		ST		DEKRA INDUSTRIAL
ST22118201	Diagnostic amiante avant travaux ATRIUM Remplacement portes coupe-feu	1 590,00	317	2031		ST	AT	DIAGNOSTIS
ST22024101	Mesure annuelle des niveaux d'eau pour Maneyrol	1 488,00	510	2031		ST		EGSOL
ST22027201	Mesures trimestrielles des niveau d'eau CTM	566,40	510	2031		ST		EGSOL
ST22054701	Mission de coordination SSI	2 520,00	317	2031		ST	AT	PREVACT
ST22145601	Mission de coordination sécurité les Fougères rénovation	1 890,00	331	2031		ST	FOUG	QUALICONSULT SECURITE
ST22053001	Audit ener.2 bat + accompagnement OPERAT	14 106,00	510	2031		ST		SIGEIF
ST22-00627	Mission de contrôle technique Remplacement portes coupe-feu Atrium	1 560,00	317	2031		ST	AT	SOCOTEC LES QUADRANTS
IN22014402	Evolution vers REQUIEM OPUS	840,00	025	2051		IN		ARPEGE
IN22-00111	CIRIL : Module entretien professionnel RH	641,26	020	2051		IN		CIRIL
IN22011201	GF-RH : Passage M57 2021	10 843,68	020	2051		IN		CIRIL
IN22017901	INSTANCE TEST AS@LAE	360,00	315	2051		IN		LIBRICIEL SCOP
IN22017902	INSTANCE TEST AS@LAE	4 518,00	315	2051		IN		LIBRICIEL SCOP
IN22017903	INSTANCE TEST AS@LAE	3 240,00	315	2051		IN		LIBRICIEL SCOP

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

GCSMS

MEDISYS

ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE



IN21021801P	Logiciel "EMEDISYS SSIAD"	3 570,00	414	2051		IN		
IN21021802P	Logiciel "EMEDISYS SSIAD"	1 896,00	414	2051		IN	GCSMS	MEDISYS
IN22022301	Liicences serveurs	2 632,44	020	2051		IN		NEATEM
IN22021301	Certificat chavillebd.fr	286,80	313	2051		IN	MED01	NEATEM
	TOTAL CHAPITRE 20	82 575,00						
UR22-00206	ACQUISITION BANDE DE TERRAIN SISE 20 RUE ALEXIS MANEYROL	1 000,00	518	2111		URB		L ACTELIER DE CHAVILLE
UR22-00329	FRAIS ACQUISITION SOCLE DE LA PHARMACIE	1 500,00	518	2115		URB		L ACTELIER DE CHAVILLE
ST22072601	Réaménagement terrain MEJ	3 968,33	020	2128		ST	MEJ	COPROM CONSTRUCTION
ST22094301	Terrassement pour jeu square du coteau	9 635,86	511	2128		ST	BUDGET	EHRMANN
ST22143601	Terrassement pour jeu Square du Doisu	20 497,42	511	2128		ST	BUDGET	EHRMANN
EV22002601	commande jardinières sans fond	1 756,80	511	2128		ENV		L ATELIER BOIS DE MALLEVILLE
EV22002701	commande de jardinières avec fond simple	1 344,00	511	2128		ENV		L ATELIER BOIS DE MALLEVILLE
ST22094101	Mise en place jeu + terrassement square du coteau	38 423,35	511	2128		ST	BUDGET	RECRE ACTION
ST22143801	Mise en place jeu Square du Doisu	23 338,06	511	2128		ST	BUDGET	RECRE ACTION
ST21081701P	Remplacement palan salle R Hossein Atrium	3 468,00	317	21351		ST	AT	AMG FECHOZ
SP22005601	Trx mur escalade budget participatif	21 946,64	321	21351		SPO	BUDGET	ASCENSIONS
ST22063101	Refection étanchéité toiture terrasse Jacinthes	5 041,25	211	21351		ST	JAC	BALAS
ST22054301	Remisen conformité lignes de vie PB PAQ	23 116,87	213	21351		ST	PB/PAQ	BALAS
ST22054302	Remisen conformité lignes de vie C BESSON	12 369,22	321	21351		ST	CB	BALAS
ST22054303	Remisen conformité lignes de vie HALIMI	10 335,65	321	21351		ST	HALIMI	BALAS

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

LG

BALAS



ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

ST22054304	Remisen conformité lignes de vie LG	8 973,31	321	21351		ST		
ST22054305	Remisen conformité lignes de vie MJC	3 572,54	325	21351		ST	MJC	BALAS
SP22005801	Remplacement Tatamis DOJO	4 956,00	322	21351		SPO		BUDOFIGHT BOULOGNE
ST22-01672	Création plateforme au plafond pour intervention extracteur chaufferie	37 168,80	518	21351		ST		COFELY ENGIE
ST22157901	Création de 2 sanitaires PMR myosotis	13 830,16	211	21351		ST	MYO	COPROM CONSTRUCTION
ST22165201	Reprise de fissures en façade école le Muguet	657,98	211	21351		ST	MUG	COPROM CONSTRUCTION
ST21107201P	Refection de maçonnerie F.Buisson	5 913,24	212	21351		ST	FB	COPROM CONSTRUCTION
ST22162001	Création sanitaire PMR jardin d'Arc	8 268,10	321	21351		ST		COPROM CONSTRUCTION
ST21108101P	Création d'un sanitaire PMR pour Epicerie Sociale	13 163,98	424	21351		ST		COPROM CONSTRUCTION
ST21108301P	Création sanitaire PMR pôle seniors	8 633,64	423	21351		ST	PS	COPROM CONSTRUCTION
ST22152801	Création wc PMR pole seniors	8 850,05	423	21351		ST		COPROM CONSTRUCTION
ST22165202	Reprise de fissures en façade Jardin d'enfants	658,00	4221	21351		ST	JE	COPROM CONSTRUCTION
ST22127301	Mise en place pompe à chaleur Logement cimetière	16 262,22	025	21351		ST		DALKIA SA
ST22162101	Dépose de la chaudière existante cimetière	7 129,95	025	21351		ST		DALKIA SA
ST21094201P	Mise en place de pièges à son CMED	8 399,53	420	21351		ST	MED	DALKIA SA
ST22106101	Changement commande moteur désenfumage ATRIUM Devis n° 142826.001	1 623,38	317	21351		ST	AT	DEF
ST22-01671	Réalisation dalle de béton aire de jeux crèche les Noisetiers	8 331,72	4221	21351		ST	CC2	EHRMANN
ST22167701	Travaux noisetiers dalle béton	8 331,72	4221	21351		ST	CC2	EHRMANN
ST22144101	Mpdification cablage ATRIUM	6 277,08	317	21351		ST	AT	EIFFAGE ENERGIE IDF
ST22072401	Remplacement moteur désenfumage N°9 Atrium	6 336,37	317	21351		ST	AT	ESSEMES SERVICES
ST22162501	Mise en accessibilité mains courantesescaliers école les Myosotis	9 690,00	211	21351		ST	MYO	GROUPE FMD
ST22094601	mise en place d'une passerelle GSM MOZAIK	376,20	024	21351		ST		HUARD

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

MUG

HUARD



ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

ST22094602	mise en place d'une passerelle GSM MUG	376,20	211	21351		ST		
ST22094603	mise en place d'une passerelle GSM MYO	376,20	211	21351		ST	MYO	HUARD
ST22094604	mise en place d'une passerelle GSM FB	376,20	212	21351		ST	FB	HUARD
ST22094605	mise en place d'une passerelle GSM AF IRIS	376,20	213	21351		ST	AF/IRIS	HUARD
ST22094606	mise en place d'une passerelle GSM PB PAQ	376,20	213	21351		ST	PB/PAQ	HUARD
ST22094607	mise en place d'une passerelle GSM ATRIUM	376,48	317	21351		ST	AT	HUARD
ST22094608	mise en place d'une passerelle GSM STADE	376,20	322	21351		ST	STADE	HUARD
ST22094609	mise en place d'une passerelle GSM ECL MJC	376,20	325	21351		ST	MJC	HUARD
ST22094610	mise en place d'une passerelle GSM FOUG	376,20	331	21351		ST	FOUG	HUARD
ST22094611	mise en place d'une passerelle GSM CMED	376,20	410	21351		ST	MED	HUARD
ST22094612	mise en place d'une passerelle GSM PS	376,20	423	21351		ST	PS	HUARD
ST22094613	mise en place d'une passerelle GSM CC1	376,20	4221	21351		ST	CC1	HUARD
ST22094614	mise en place d'une passerelle GSM CC2	376,20	4221	21351		ST	CC2	HUARD
ST22094615	mise en place d'une passerelle GSM MA	188,10	4222	21351		ST	MA	HUARD
ST22094616	mise en place d'une passerelle GSM REL N°4455	188,10	4228	21351		ST	REL	HUARD
ST22-01587	MYOSOTIS PMR+DEPLACEMENT TUYAUTERIE	5 170,18	211	21351		ST	MYO	LA LOUISIANE
ST22-01588	PMR MISE EN CONFORMITÉ ECOLE MYOSOTIS	2 450,27	211	21351		ST	MYO	LA LOUISIANE
ST22-01590	INSTALLATION VM LOGEMENTS MYOSOTIS	20 244,74	211	21351		ST	MYO	LA LOUISIANE
ST22164901	MISE EN CONFORMITE PMR + TUYAUTERIE MAL ECOLE MAT MYOSOTIS	5 170,18	211	21351		ST	MYO	LA LOUISIANE
ST22165001	MISE EN CONFORMITE PMR ECOLE MAT MYOSOTIS	2 450,27	211	21351		ST	MYO	LA LOUISIANE
ST22-01586	STAND DE TIR PMR + EVIER CUISINE	7 143,61	321	21351		ST		LA LOUISIANE
ST22164801	MISE EN CONFORMITE SANITAIRE PMR + EVIER CUISINE STAND DE TIR	7 143,61	321	21351		ST		LA LOUISIANE

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le MJC

LA LOUISIANE

S²LOW

ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

ST22166201	REPLACEMENT COMPLET 2 WC SUSPENDUS MJC	6 212,00	325	21351		ST		
ST22163101	Mise en conformités PMR Les fougères	13 253,32	331	21351		ST	FOUG	LA LOUISIANE
ST22147701	Création d'un sanitaire PMR Epicerie sociale	6 190,86	424	21351		ST		LA LOUISIANE
ST22165101	INSTALLATION VENTILLATION COLLECTIVE 3 LOGEMENTS LOGEMENT ECOLE MAT MUGUET	20 244,74	551	21351		ST	MUG	LA LOUISIANE
ST22127701	Fourniture et pose 15 portes DAS EI30 ATRIUM	63 940,30	317	21351		ST	AT	LHERMELIN
ST22140501	COMMISSION DE SECURITE RENOVATION DE PORTES ATRIUM	2 164,80	317	21351		ST	AT	LHERMELIN
ST22158001	Création sanitaire PMR pôle seniors	4 177,21	423	21351		ST		LHERMELIN
ST22140601	REPLACEMENT ECLAIRAGE ASCENCEUR F BUISSON	2 839,88	212	21351		ST	FB	OTIS-TOUR DEFENSE PLAZA
ST22145801	Remise niveau syst.hydrau.ascenseur Atrium	39 005,52	317	21351		ST	AT	OTIS-TOUR DEFENSE PLAZA
ST22145901	Remise à niveau syst.hydrau ascenseur Atrium	22 427,94	317	21351		ST	AT	OTIS-TOUR DEFENSE PLAZA
ST22118801	Travaux de sol - Les Fougères	13 078,14	331	21351		ST	FOUG	PEINTISOL
ST22144701	Pose stores bannes école Muguet	40 300,14	211	21351		ST	MUG	PSP 92
ST21104201P	Fourniture et pose de ferme imposte Noisetiers	3 663,60	4221	21351		ST	CC2	PSP 92
ST22144401	FOURNITURE ET POSE DE SERRURES MANQUANTES PLACE DU MARCHE	366,70	62	21351		ST	HM	RATP
ST22006601	Fourniture pose structure aire de jeux Noisetiers	8 477,88	4221	21351		ST	CC2	RECRE ACTION
ST20-00890P	REPLACEMENT DES ASCENCEURS DE L'ATRIUM A 40% SELON DELIB 2020_0057 DU 05/06/2020	10 284,36	317	21351		ST	AT	SEINE OUEST AMENAGEMENT
ST22-00478	REMPLE ASCENSEURS PANORAMIQUES ATRIUM PAR SPLA	54 787,47	317	21351		ST	AT	SEINE OUEST AMENAGEMENT
ST22144801	Alimentation elec stores Muguet	3 186,02	211	21351		ST	MUG	SOTRELEC
ST22081001	Remplacement du système de gradation Atrium	13 942,82	317	21351		ST	AT	SOTRELEC
ST22163801	Travaux élec Atrium	6 682,06	317	21351		ST	AT	SOTRELEC
ST22082801	Remplacement lampes tribune Stade	1 387,26	322	21351		ST		SOTRELEC
ST22130601	Remplacement d'un projecteur Stade J JAURES	6 733,80	322	21351		ST	STADE	SOTRELEC

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ATELIER QUILLET

ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

AD22003101	Restauration de documents	1 373,76	315	2316				
	TOTAL CHAPITRE 23	1 373,76						
ST21-00826P	REHAB ET EXT GS A FRANCE IRIS PHASES VISA EXE	2 879,14	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ATELIER 2APLUS (marché 2014010-01)
ST21-00827P	REHAB ET EXT GS A FRANCE IRIS PHASE DET	7 997,58	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ATELIER 2APLUS (marché 2014010-01)
ST21-00828P	REHAB ET EXT GS A FRANCE IRIS PHASE AOR	10 663,43	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ATELIER 2APLUS (marché 2014010-01)
ST21-00829P	REHAB ET EXT GS A FRANCE IRIS PHASE OPC	7 923,22	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ATELIER 2APLUS (marché 2014010-03)
ST22-00040	MISSIONS VISA-DET-AOR POUR TRAVAUX COURS GS A FRANCE/IRIS	6 619,84	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ATELIER 2APLUS (marché 2014010-01)
ST22-00041	MISSIONS OPC POUR TRAVAUX COURS GS A FRANCE/IRIS	3 691,47	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ATELIER 2APLUS (marché 2014010-03)
ST22-01796	REVISION SUR LES PHASES APS 1 ET 2	14 565,47	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ATELIER 2APLUS (marché 2014010-01)
ST21028801P	Mission CSPS école Anatole France	1 724,27	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	COBAT COPREV (marché 2017018-01B)
ST21026701P	Contrôles visuels après désamiantage A France	504,00	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ESPACE ETUDES
ST21029301P	Mesures de restitution après désamiantage A France	6 540,00	213	2031	1011	ST	AF/IRIS	ESPACE ETUDES
ST19-00277P	MOE GS AF/IRIS VISA/EXE SS-TRAIT IN.GE.BA	3 000,00	213	2031	1011	ST		IN.GE.BA (marché 2014010-01)
ST19-00278P	MOE GS AF/IRIS AIDE FINALISATION DCE VRD SS-TRAIT IN.GE.BA	1 800,00	213	2031	1011	ST		IN.GE.BA (marché 2014010-01)
ST19-00279P	MOE GS AF/IRIS DET SS-TRAIT IN.GE.BA	14 400,00	213	2031	1011	ST		IN.GE.BA (marché 2014010-01)
ST22063801	Elargissement du portail école les IRIS	3 705,60	213	21351	1011	ST	AF/IRIS	REITHLER
ST20-00042P	TVX GS AF/IRIS LOT 02- GROS OEUVRE- PART SOUS TRAITANT CHARPENTE BOIS GOUBIE	36 000,00	213	2313	1011	ST		CHARPENTE BOIS GOUBIE (marché 2019009-02)
ST20-01200P	REHABILITATION ET RENOV GS A FRANCE IRIS TVA SOUS TRAITANT	2 460,00	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	HYDROLINE (marché 2018019-08)
ST21-00346P	REHABILITATION GS A FRANCE IRIS TVA SOUS TRAITANT DHAUSSY	803,20	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	HYDROLINE (marché 2018019-08)
ST21-00688P	REHABILITATION GS A FRANCE IRIS LOT 8 TRANCHE OPTIONNELLE	8 274,77	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	HYDROLINE (marché 2018019-08)

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

AF/IRIS

KNK MARC
SLOW

2019009-02)

ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

ST22-00950	RENOVATION GS A FRANCE IRIS LOT 02 SOUS TRAITANT	2 450,00	213	2313	1011	ST		
ST22-00143	REHABILITATION GS ANATOLE FRANCE IRIS LOT 05	2 008,79	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	05)
ST22-00144	REHABILITATION GS ANATOLE FRANCE IRIS LOT 05	14 105,40	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	REITHLER (marché 2018019-05)
ST20-00312P	TRVX GS AF/IRIS-LOT3 ETANCHEITE-TRANCHE AFFERMIE	7 301,00	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	SEV IDF (marché 2019009-03)
ST21-00836P	REHABILITATION ET EXTENSION GS A FRANCE IRIS LOT 06 TITULAIRE	722,63	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	SOGEFI (marché 2018019-06)
ST22-00060	TVA SOUS TRAITANT GOUBIE	7 200,00	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	SOMMA FRERES (marché 2019009-02)
ST22-00791	REHABILITATION GS A FRANCE ET IRIS LOT 02 TITULAIRE	118 426,23	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	SOMMA FRERES (marché 2019009-02)
ST22-00949	RENOVATION GS A FRANCE IRIS TVA SOUS TRAITANT KNK	490,00	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	SOMMA FRERES (marché 2019009-02)
ST20-00888P	REHABILITATION ET EXTENSION GS A FRANCE IRIS LOT 06 SOUS TRAITANT	2 409,35	213	2313	1011	ST	AF/IRIS	TPF BATIMENT (marché 2018019-06)
	TOTAL OPERATION 1011 GROUPE A.FRANCE / IRIS	288 665,39						
ST19-00589P	EXTENSION ECOLE FERDINAND BUISSON MOE PHASE VISA	1 848,00	212	2031	1018	ST	FB	AB INGENIERIE (marché 2019012-01)
ST20016401P	Mission paysagiste cour et parking ecole FBuisson	3 137,40	212	2031	1018	ST	FB	BERTIN
ST19025601P	Mission CSPS extension cour F Buisson	3 712,80	212	2031	1018	ST	FB	COBAT COPREV (marché 2017018-01B)
ST19023901P	Mission contrôle technique F Buisson	6 115,20	212	2031	1018	ST	FB	DEKRA INDUSTRIAL (marché 2017019-01B)
ST19-00593P	EXTENSION ECOLE FERDINAND BUISSON MOE PHASE VISA	480,00	212	2031	1018	ST	FB	EVEN STRUCTURES (marché 2019012-01)
ST21-01151P	MISSION COMPLÉMENTAIRE PLANS/CHIFFRAGES F BUISSON TITULAIRE LC	2 700,00	212	2031	1018	ST	FB	HYTECC
ST19-00584P	EXTENSION ECOLE FERDINAND BUISSON MOE PHASE VISA	4 800,00	212	2031	1018	ST	FB	LC ARCHITECTURES (marché 2019012-01)
ST22081101	Etudes complémentaires pour Ferdinand Buisson	19 620,00	212	2031	1018	ST	FB	LC ARCHITECTURES
	TOTAL OPERATION 1018 ECOLE FERDINAND BUISSON	42 413,40						

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

S²LOW

ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

ST22-00626	CSPS REHABILITATION BAT A CLUB HOUSE	1 746,00	515	2031	1021	ST	CLUB	01B)
ST21056601P	co-traitant programmiste ensemble Maneyrol	2 294,00	515	2031	1021	ST		ATEC INGENIERIE
ST21035001P	Etude géotechnique CUISINE CENTRALE EX CTM	1 032,00	515	2031	1021	ST	CUISINE	EGSOL
ST21044201P	Mission programmiste ensemble Maneyrol	8 892,00	515	2031	1021	ST		EXPRIMME
ST22041401	Mission BET VRD +missions complémentaires Maneyrol	5 700,00	515	2031	1021	ST	CLUB	GTA ENVIRONNEMENT (marché 2022010-01)
ST22061201	Réalisation de prélèvement pour test amiante	1 260,00	515	2031	1021	ST	CLUB	GTA ENVIRONNEMENT
ST22152001	Etablissement plan masse topographique Chaloupe	3 060,00	4222	2031	1021	ST		KULKER MATTHIAS
ST22011601	Etablissement plan division pour site maneyrol	1 020,00	515	2031	1021	ST		KULKER MATTHIAS
ST21056701P	Sous-traitant programmiste ensemble Maneyrol	1 558,20	515	2031	1021	ST		OTCI GROUPE
ST21072701P	Mission complémentaire programmiste Maneyrol	2 544,00	515	2031	1021	ST		OTCI GROUPE
ST22-00628	MISSION BUREAU DE CONTRÔLE REHABILITATION BAT A MANEYROL	6 034,80	515	2031	1021	ST	CLUB	SOCOTEC LES QUADRANTS
ST22140801	Taille et abattage arbres site maneyrol	1 996,49	515	2128	1021	ST	CLUB	SAMU (marché 2021001-03B)
ST22164401	LIAISON ALARME INCENDIE BAT A MANEYROL	445,62	515	21351	1021	ST	CLUB	EIFFAGE ENERGIE IDF (marché 2021003-01B)
ST22163301	Office et wc PMR batiment A Maneyrol	1 498,63	515	21351	1021	ST	CLUB	PEINTISOL (marché 2019013-06)
ST22164101	Plantation de végétaux bat A Maneyrol	478,50	515	21351	1021	ST	CLUB	PLANDANJOU (marché 2020013-04B)
ST22163401	Revision et reparation chassis bat A maneyrol	1 260,00	515	21351	1021	ST	CLUB	PSP 92 (marché 2019013-03)
ST22112001	Raccordement réseau 3 logements - Maneyrol Modif branchement logement existant	7 284,20	515	217534	1021	ST	CLUB	ENEDIS IDF OUEST
ST22-00682	REHABILITATION BATIMENT A SITE MANEYROL TVA DES SOUS TRAITANT	4 294,00	515	2313	1021	ST	CLUB	COPROM CONSTRUCTION
ST22053601	RÉHAB BÂT.A BUREAUX +LOGEMENTS - SOUS TRAIT FIRADEM ET EUROSOL	25 763,99	515	2313	1021	ST	CLUB	COPROM CONSTRUCTION (marché 2019013-01)
ST22-00681	REHABILITATION BATIMENT A SITE MANEYROL SOUS TRAITANT DE COPROM	48 311,00	515	2313	1021	ST	CLUB	FIBRADEM (marché 2019013-01)
ST22147301	Fourniture et pose portail motorisé Maneyrol devis N°DE45948 Ttravaux prévus octobre /novembre	24 285,58	515	2313	1021	ST	CLUB	GROUPE FMD (marché 2019013-09)

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

CLUB

GUIDICI JACQUES

ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

S²LOW

ST22-01666	AMENAGEMENT DES EXTERIEURS DU BAT A MANEYROL	7 767,48	515	2313	1021	ST		
ST22-01429	TVA SOUS TRAITANT TCV - TX PLOMBERIE ET VENTILATION BAT A MANEYROL	4 000,00	515	2313	1021	ST	CLUB	2019013-08)
ST22064101	Travaux de plomberie et ventilation bat A maneyrol	80 162,70	515	2313	1021	ST	CLUB	LA LOUISIANE (marché 2019013-08)
ST22130701	Réhabilitation bât A - Bureau et création 3 lgts Maneyrol	25 589,38	515	2313	1021	ST	CLUB	LA LOUISIANE (marché 2019013-02)
ST22141101	Travaux de démoussage toiture bat A	11 672,00	515	2313	1021	ST	CLUB	LA LOUISIANE (marché 2019013-02)
ST22064401	Trx fournitures et pose menuiseries Maneyrol	46 399,80	515	2313	1021	ST	CLUB	LHERMELIN (marché 2019013-04)
ST22164601	REHABILITATION BAT A MANEYROL	3 116,40	515	2313	1021	ST	CLUB	LHERMELIN (marché 2019013-04)
ST22032501	INSTALLATION ASCENSEUR CLUB HOUSE + TVA GALEO	43 080,00	515	2313	1021	ST	CLUB	NSA DIVISION CFA
ST22-01037	RAVALEMENT SITE MANEYROL TVA SOUS TRAITANT CARMINE	1 447,70	515	2313	1021	ST	CLUB	PEINTISOL (marché 2019013-06)
ST22051001	Fourniture et pose de ravalement Bat A maneyrol	165 327,11	515	2313	1021	ST	CLUB	PEINTISOL (marché 2019013-06)
ST22051101	Fourniture et pose ravalement façade bat A maneyro	94 909,37	515	2313	1021	ST	CLUB	PEINTISOL (marché 2019013-06)
ST22054401	Travaux de revêtement de sols logemt rdc maneyrol	3 997,74	515	2313	1021	ST	CLUB	PEINTISOL (marché 2019013-06)
ST22054501	Travaux de revêtement de sols logemt rdc maneyrol	15 922,18	515	2313	1021	ST	CLUB	PEINTISOL (marché 2019013-06)
ST22054601	Travaux de revêtements de sols bureaux R+1bat A	13 706,42	515	2313	1021	ST	CLUB	PEINTISOL (marché 2019013-06)
ST22051301	Fourniture et pose de menuiseries bat A maneyrol	5 706,53	515	2313	1021	ST	CLUB	PSP 92 (marché 2019013-03)
ST22-01445	INSTALLATION ASCENSEUR CLUB HOUSE SOUS TRAITANT DE NSA CFA	4 800,00	515	2313	1021	ST	CLUB	SERVICES GALEGO ASCENSEURS
ST22063301	Travaux électrique réhabilitation Club House	132 748,76	515	2313	1021	ST	CLUB	SOTRELEC (marché 2019013-07)
ST22098201	Mise en place d'un compteur électrique bat A	878,76	515	2313	1021	ST	CLUB	SOTRELEC (marché 2019013-07)
ST22-01428	TRX PLOMBERIE ET VENTILATION SITE MANEYROL SOUS TRAITANT LOUISIANE	5 000,00	515	2313	1021	ST	CLUB	VENTILATION (marché 2019013-08)
ST22083401	NETTOYAGE BASE VIE MANEYROL BAT A SUITE TRX	1 228,14	515	2313	1021	ST	CLUB	VERDE DISTRIBUTION SERVICES
	TOTAL OPERATION 1021 REQUALIFICATION DU SITE MANEYROL	818 219,48						

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

TOTAL		2 076 768,54				

Etat arrêté à la somme de deux millions soixante-seize mille sept cent soixante-huit et cinquante-quatre centimes



Le Maire,
Jean Jacques GUILLET

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

VILLE DE CHAVILLE - BUDGET PRINCIPAL - RECETTES 2022 REPORTEES EN M57

Numéro	Libellé	Montant reporté	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Tiers
UR19-00213P	CESSION LOTS 1 RUE DE L'ETANG SAINT DENIS- DELIB DU 11/02/2019-SOLDE	22 200,00	518	024		URB		BARBOSA
	TOTAL CHAPITRE 024	22 200,00						
ST21-00152P	PARTICIPATION FINANCIERE AU REMPLACEMENT DES ASCENSEURS DE L'ATRIUM	8 608,07	317	1021		ST	AT	GPSO
	TOTAL CHAPITRE 10	8 608,07						
FI21-00120P	SOLDE SUBVENTION REGION POUR TRAVAUX MEDIATHEQUE	80 175,00	313	1322		ST		REGION ILE DE FRANCE
ST21-00954P	SUBVENTION MGP COURS JACINTHES - FIM 2021	29 018,00	211	13258		ST	JAC	METROPOLE DU GRAND PARIS
	TOTAL CHAPITRE 13	109 193,00						
FI22-00083	SUBVENTION AESN -GESTION EAUX PLUVIALES COUR GS AF/IRIS	108 738,00	213	1321	1011	ST		AGENCE DE EAU
FI22-00067	SUBVENTION AMENAGEMENT ET VEGETALISATION COUR ECOLE AF/IRIS	86 248,50	213	1322	1011	FIN		REGION ILE DE FRANCE
FI22-00079	CDDV 2019/2021- TRVX AF/IRIS - AVENANT N°1	300 000,00	213	1323	1011	ST		DEPARTEMENT
FI22-00082	FIM 2022- VEGETALISATION COUS GS AF/IRIS	39 840,00	213	13258	1011	ST		METROPOLE DU GRAND PARIS

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0021-DE

	TOTAL CHAPITRE 13 OP 1011	534 826,50						
ST22-00685	SUBVENTION REGION MANEYROL 2022 (BATIMENT A + LOGTS)	250 000,00	515	1322	1021	ST	CLUB	REGION ILE DE FRANCE
	TOTAL CHAPITRE 13 OP 1021	250 000,00						
	TOTAL	924 827,57						



Etat arrêté à la somme de neuf cent vingt-quatre mille huit cent vingt-sept euros et cinquante sept centimes

Le Maire,
Jean Jacques GUILLET